

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

GPA/27/Add.1
20 août 2003

(03-4324)

Comité des marchés publics

Original: anglais

NOTIFICATION DES LÉGISLATIONS NATIONALES D'APPLICATION

Communication de Hong Kong, Chine

Addendum

L'Office de l'économie et du commerce de Hong Kong a fait parvenir au Secrétariat la communication ci-après, datée du 5 août 2003, conformément à la Décision du Comité du 4 juin 1996 sur les procédures de notification des législations nationales d'application (GPA/1/Add.1).

Par sa communication au Secrétariat de l'OMC distribuée sous couvert du document GPA/27, daté du 7 avril 1999, Hong Kong, Chine a fourni un exemplaire du règlement de base régissant les marchés publics, à savoir le Règlement sur l'approvisionnement. Le Règlement sur l'approvisionnement vient d'être mis à jour et un exemplaire de la nouvelle version a été envoyé au Secrétariat de l'OMC.¹

¹ Un exemplaire de ce règlement mis à jour peut être consulté au Secrétariat de l'OMC (Bureau 3062).